



Pour soigner la démence, la solution passe par la filière de traitement

A bien des égards, les soins appropriés à la démence vont dans le bon sens. Mais les défis sont multiples et les ressources limitées.

Avec le vieillissement de la population, le nombre de personnes atteintes de démence va encore augmenter. Les séjours à l'hôpital en raison d'un diagnostic principal de démence sont plutôt rares. Mais la prise en charge de patients atteints de démence qui sont hospitalisés en raison d'autres affections ou d'infirmités place les établissements devant des défis importants.

Dans le cadre de la Stratégie nationale en matière de démence et en concertation avec l'OFSP, H+ a fait le point avec ses membres. 24% de tous les membres – hôpitaux de soins aigus, institutions psychiatriques, cliniques de réadaptation et autres cliniques spécialisées ont répondu au sondage.

La filière de traitement est déterminante

Les patients atteints de démence requièrent davantage de temps que les patients qui ne souffrent pas de cette affection. Ils nécessitent une filière spécifique de traitement, ce qui suppose que la démence soit identifiée dès l'admission. A défaut, ils encourent un risque plus élevé de développer un délirium ou d'autres complications, ce qui le plus souvent aggrave encore leur santé mentale.

La moitié des hôpitaux et des cliniques déclarent disposer d'un tel itinéraire de traitement pour les patients atteints de démence. Ces établissements procèdent plus souvent à un dépistage de la démence chez les personnes âgées et appliquent plus systématiquement les recommandations médicales sur la prévention du délirium et sur le traitement des symptômes comportementaux et psychologiques de la démence (SCPD). Ils font davantage état d'une amélioration de la situation cognitive des patients atteints de démence que d'une péjoration.

Investissements et financement nécessaires

Les membres estiment qu'il convient d'agir, en particulier au niveau du personnel, pour qu'il soit possible de trouver suffisamment de professionnels disposant de compétences spécifiques à la démence, et pour apporter aux collaborateurs des hôpitaux et cliniques en général une formation de base et continue adaptée. Sur le plan des infrastructures, un rattrapage s'impose en maints endroits. Incontestée, la charge plus importante que représente le traitement des personnes atteintes de démence doit être financée de manière adéquate. H+ souhaite que les structures tarifaires actuelles – en particulier SwissDRG – soient réexaminées.

Rapport en ligne

L'état des lieux peut être consulté dès maintenant sur le [site Web de H+](#). Le dossier «Démence» destiné aux médias sera actualisé en continu avec des commentaires d'expertes et d'experts qui porteront un regard critique sur le rapport et un regard prospectif sur les soins appropriés à la démence.

Contact

Stefan Berger

Responsable technique Politique de la santé

Téléphone 031 335 11 58

E-Mail

Liens

[Soins appropriés à la démence: le rapport de H+](#)